Accompagnement des enfants atteints de pathologie chronique ou de cancer

Loi n° 2021-1678 du 17 décembre 2021 visant à l'accompagnement des enfants atteints de pathologie chronique ou de cancer
Journal officiel lois et décrets - N° 0294 du 18 décembre 2021
Consulter la loi (Légifrance)

En France, entre 1,5 et 4 millions d’enfants de 0 à 20 ans seraient atteints de maladies chroniques, et 2 500 enfants environ sont diagnostiqués porteurs d'un cancer.